



EFE ART 1
Repère à reporter sur la copie

SESSION 2010

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : ARTS APPLIQUÉS

ÉPREUVE DE CULTURE ARTISTIQUE

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Exposer / S'exposer

Sujet :

Extrait : Le geste héroïque des fondateurs (Page 54 le centre National d'art et de culture, 30 ans 1977 / 2007)

... Le centre sera ainsi à la fois l'héritier du Bauhaus de la maison de la culture de Stockholm [...] et les maisons de la culture d'André Malraux : « Décloisonner » « Ouvrir » « Echanger » sont alors les maîtres mots qui devraient permettre de faire tomber la citadelle, forcément poussiéreuse et vieillotte, du musée traditionnel.

Catherine Bertho Lavenir « Beaubourg » entre histoire et mémoire.

Définitions ouvrages de muséologie :

• de G.H Rivièvre (1975) :

« *Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fin d'études, d'éducation et de délectation.* »

Définition reprise dans le 1^e alinéa de l'art.2 des statuts de l'ICOM (Institut Council of Museums) .

• de l'Association anglaise des musées (2002) :

« *Les musées permettent aux gens d'explorer les collections comme source d'inspiration, pour s'en instruire et pour en tirer du plaisir. Ce sont des institutions qui collectent, conservent, et rendent accessibles au public des artefacts et des spécimens, dont elles assurent la garde au nom de la société. »*

• de Mottola Molfino Alessandra :

« *Par exemple, le musée de la science à la Villette de Paris est tout (y compris un luna-park) mais pas un musée. Qu'est-ce qui dès lors, caractérise de façon non équivoque un musée ? Les objets, les œuvres, les collections qui y sont conservés. Le musée est là où existe un rassemblement d'objets à conserver. Sans objet, Il n'existe pas de musée. Les activités dites muséales, culturelles et en rapport avec le public sont une conséquence de l'existence des objets ; une conséquence qui pourrait aussi bien ne pas être vérifiée. C'est tellement vrai qu'il existe aussi des musées fermés.* »

(El libro dei Musei, p.129)

Au regard des définitions fournies, et de vos connaissances, vous orienterez votre propos sur vos pratiques du musée.

À partir de celui-ci vous dégagerez plusieurs questionnements inhérents au sujet et mèneriez une réflexion argumentée sur l'institution muséale ; histoire, (et ou) architecture, (et ou) scénographie, afin d'en cerner les enjeux actuels et de proposer votre vision du nouveau musée.

Critères d'évaluation :

Richesse de l'expérience personnelle et intérêt de sa restitution au regard du sujet.

Cohérence des questionnements et de l'argumentation.

Étendue et pertinence de l'exploitation des connaissances.

Engagement critique et parti pris fondé dans la vision du nouveau musée.

Qualité rédactionnelle.